

CENTRE DE FORMATION CONTINUE DES PATRIOTES

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

AU PRIMAIRE

1. Tendre vers un taux de réussite de 100 % en lecture à l'épreuve à la fin du 1^{er} cycle en classe ordinaire au primaire.
2. Une diminution de 25 % des élèves doubleurs au primaire, ce qui correspond à environ 10 élèves par année.
3. Une augmentation de 11,5% du nombre d'élèves promus en 1^{re} secondaire avec les compétences attendues, ce qui correspond à environ 40 élèves par année.

AU SECONDAIRE

4. Une augmentation à 80 % du taux de réussite en écriture à la fin du 1^{er} cycle du secondaire à l'épreuve ministérielle.
5. Une augmentation de 60,7 % à 70 % du taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique de 4^e secondaire.
6. Une augmentation de 82,2 % à 85 % du taux de réussite en lecture de 5^e secondaire au bilan.
7. Une augmentation du taux de réussite de 55 % à 65 % dans le parcours de formation axé sur l'emploi, volet de formation menant à un métier semi-spécialisé.
8. Une augmentation du taux de persévérance de 65 % à 75 % des élèves inscrits dans le parcours de formation axé sur l'emploi, volet de formation menant à un métier semi-spécialisé.

À LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9. Une augmentation de 15 % du nombre d'élèves qui réussissent leur profil de formation en FGA.
10. Une augmentation de 15 % du nombre d'élèves de moins de 20 ans en FP (70 élèves et plus).
11. Une augmentation de 11,3 % du taux de diplomation en FP passant de 66 % à 77,3 %.
12. Une augmentation de 15 % du taux de persévérance en FGA et en FP.

POUR TOUS LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

13. Maintenir à 15% le nombre de sortants sans diplôme ni qualification.
14. Une augmentation du taux de diplomation et de qualification de 6,2 % pour atteindre 68,8 % de diplomation pour les jeunes de moins de 20 ans.

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE CENTRE DE FORMATION CONTINUE DES PATRIOTES

LECTURE PARTAGÉE DE L'ÉTAT DE SITUATION (en lien avec le plan stratégique et le plan d'action CSSMÎ)

Formation générale adulte

Éléments à considérer :

- % des élèves qui ont réussi leur profil de formation en 2016-2017
- % des élèves en continuité
- % des abandons
- Analyse de l'abandon
- Réussite par matière et par cours
- % des abandons des élèves recevant une formation menant à un métier semi-spécialisé
- % de réussite (certificat) des élèves recevant une formation menant à un métier semi-spécialisé

Formation professionnelle

Éléments à considérer :

- % des élèves sortants en réussite (diplôme) par centre et par programme
- % des élèves sortants en abandon par centre et par programme
- % des élèves sortants ayant terminé leur formation sans obtention du diplôme, par centre et par programme
- Analyse de l'abandon
- Résultats par programme
- Résultats par compétences
- Nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans

LES CIBLES PRIORISÉES

1. Maintenir le taux de persévérance/réussite des élèves en fréquentation.

Cible de départ : 73 %

Cible à atteindre : 73 %

2. Augmenter le taux de diplomation de 3 % des élèves non finissants du secondaire identifiés et référés (liste du DG, cohortes 2014-2015 à 2017-2018).

Cible de départ : 60 %

Cible à atteindre : 63 %

Plan d'action du centre 2017-2018

- Accompagnement des enseignants dans l'appropriation de la formation de base diversifiée (FBD/langues).
- Accompagnement des enseignants dans l'appropriation de la formation de base diversifiée (FBD/mathématiques).
- Accompagnement des enseignants en formation base commune (FBC/langues).
- Accompagnement des enseignants en formation base commune (FBC/mathématiques et ISP).
- Projet carcéral (mathématiques et langues).
- Accompagnement normes et modalités en français et mathématiques (salle d'examens).
- Analyser et suivre les données statistiques des résultats par sigle et par enseignant.
- Augmenter les services offerts en environnement numérique (ex. : Moodle) pour la formation en distance (FAD).

| Cibles | Moyens | Personnes concernées | Calendrier | Indicateur(s) Suivi-Régulation |
|---|--|---|--|---|
| <p>1. Maintenir le taux de persévérance/réussite des élèves en fréquentation régulière. Cible de départ : 73 % Cible à atteindre : 73 %</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les cinq (5) rencontres de suivi entre les directions adjointes et les enseignants, afin de mieux encadrer le suivi et l'accompagnement des élèves. - Qualifier l'engagement des élèves par niveau 1, 2 et 3. - Utilisation systématique de Tosca.net pour tout le personnel concerné, afin de consigner les interventions réalisées auprès des élèves. - Bonifier l'offre de services des conseillères en orientation. - Publiciser les données statistiques de la clientèle (constats) en assemblée générale. | <p>Directions adjointes Enseignants</p> <p>Directions adjointes Enseignants. Conseillers CO/CF</p> <p>Conseillers CO/CF</p> <p>Direction Directions adjointes Enseignants Conseillères pédagogiques</p> | <p>Tout au long de l'année scolaire 2017-2018, selon le calendrier établi par les directions adjointes.</p> <p>Dès septembre 2017 et tout au long de l'année scolaire.</p> <p>En 2017-2018</p> | <p>Cinq (5) rencontres réalisées avec l'ensemble des tuteurs.</p> <p>Évaluation qualitative des rencontres.</p> <p>Utilisation de Tosca.net, des mémos et notes visibles à tous par l'ensemble du personnel concerné.</p> <p>Faire la tournée des classes (novembre 2017, février 2018). Développer l'approche orientante. Développer des ateliers/activités en lien avec le vécu de l'élève.</p> |
| <p>2. Augmenter le taux de diplomation de 3% des élèves non-finissants du secondaire identifiés et référés. (Liste du DG,</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Analyse spécifique des dossiers de ces cohortes : nombre de cours, nombre d'unités, mode de fréquentation, échéanciers, etc. | <p>Directions adjointes Enseignants</p> <p>Directions adjointes</p> | <p>Octobre et novembre 2017.</p> | <p>Analyse réalisée et finissants potentiels identifiés. Suivi réalisé par les enseignants.</p> |

| | | | | |
|--|--|-------------|---|--|
| cohortes 2014-2015 à 2017-2018). Cible de départ : 60 % Cible à atteindre : 63 % | <ul style="list-style-type: none"> - Suivi intensifié des élèves par le tuteur qui rendra compte à sa direction adjointe. - Obligation, pour les élèves, de fréquenter dix-huit (18) heures par semaine. | Enseignants | Dès octobre et en continu jusqu'en juin 2018. | Taux de réussite global des quatre (4) cohortes d'élèves. Taux de diplomation (DES ou DEP) parmi les élèves ciblés. |
|--|--|-------------|---|--|

Approuvé par le conseil d'établissement le _____ Résolution # _____

Signature de la direction d'établissement : _____

Signature de la direction générale : _____